Perspectives internationales

doc CA1 Revue d'opinion sur les affaires étrangères

EA 156 FRE no 2, 1986

La privatisation des sociétés d'Etat

La doctrine-Reagan

La dette de l'Amérique Latine

La Pravda, mode d'emploi

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Table des matières	Nº 2 1986	
La privatisation: Quel avenir pour les sociétés d'Etat?/ par Jeanne Laux	3	
L'ardente et lourde du libre-échange / par Jean-Pierre Gaboury	13	
La doctrine-Reagan: la foudre du ciel / par Léonard Zamor	20	
Le parlement latino-américain prend position sur la question de la dette / par José Robinson	24	
La Pravda: mode d'emploi /	26	
Conseil des ministres /	29	

Au centre: section supplémentaire

Pour mémoire: bibliographie et renseignements sur les relations extérieures du Canada, fournis par le ministère des Affaires extérieures.

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Perspectives internationales est publiée au Canada quatre fois l'an par International Perspectives, (95312 Canada Inc.), 302-150 rue Wellington, Ottawa (Ontario) KIP 5A4.

Téléphone: (613) 238-2628

Editeur:

Peter Martin

Rédacteur en chef:

Léonard Zamor

Assistants à la rédaction:

Julie Morin

David MacNeill

Production et mise en page:

Anita Bergmann

Adresse postale:

B.P. 949,

Succursale B

Ottawa, Canada

K1P 5P9

Perspectives internationales est une revue d'opinion sur les affaires étrangères. Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et non pas, à moins qu'il en soit fait mention explicitement, les organismes dont ces auteurs peuvent faire partie.

> ISSN 0381-4890 © 1986

Propos du printemps

"Je suis un contra"

Ronald Reagan

"Un sombre jour pour la liberté"

Ronald Reagan après le vote de la Chambre des Représentants sur l'aide aux "Contras"

"Absurdes et sans fondements"

Kurt Waldheim, Candidat à la présidence de l'Autriche au sujet des accusations portées contre lui

"Potentiellement aussi dangereux que Hitler"

Fidel Castro au sujet de R. Reagan après l'attaque contre la Libye

"Comme nous l'avons prouvé la semaine dernière, personne ne peut tuer des Américains et s'en vanter. Personne."

Ronald Reagan

"Reagan est un nouveau nazi. Avec lui, la paix est aussi peu probable qu'avec Hitler."

Mouamar al-Khadafi

"Quartier Général du terrorisme international"

Isidoro Malmierca Peoli, Ambassadeur de Cuba au sujet des Etats-Unis

"Ceux qui considèrent tous les mouvements de libération du Tiers-monde comme la Cinquième Colonne du Kremlin ne devraient pas s'étonner que ceux-là finissent par frapper à la porte de Moscou"

Hans-Dietrich Genscher, Ministre des Affaires extérieures de la RFA

"Je demande à la communauté internationale de prendre des sanctions contre ce gouvernement afin que l'on puisse créer une Afrique du Sud nouvelle, non-raciste, démocratique et juste"

Desmond Tutu, Evêque anglican de Johanesbourg

"Ce sont les Noirs d'Afrique du Sud, de même que les habitants des pays voisins qui seraient les plus touchés par des sanctions. Non pas l'évêque de Johanesbourg"

Louis Nel, Ministre de l'Information d'Afrique du Sud

Perspectives internationales

Si vous désirez vous abonner à *Perspectives internationales*, prière de remplir la formule ci-dessous. S'il s'agit d'un cadeau, nous vous saurions gré de l'indiquer au bas de la formule. Veuillez expédier votre commande à: *Perspectives internationales*, TR B.P. 949, Succursale «B», Ottawa (Ontario) Canada KIP 5P9

Tarif des abonnements:	
Canada ☐ Trois ans (12 exemplaires) — 38\$ ☐ Deux ans (8 exemplaires) — 27\$ ☐ Un an (4 exemplaires) — 15\$ Le numéro — 3.75\$	Autres pays ☐ Trois ans (12 exemplaires) — 47\$ ☐ Deux ans (8 exemplaires) — 33\$ ☐ Un an (4 exemplaires) — 18\$ Le numéro — 4.25\$
Nom:	
Adresse:	
() paiement ci-joint	
() facturez plus tard Portez à ma carte de crédit	
() Visa	
() Mastercharge	
nº de carte de crédit Date d'expiration	
Signature du détenteur de la carte	·

La privatisation: Quel avenir pour les sociétés d'Etat?

par Jeanne Kirk Laux

La privatisation est devenue politique officielle avec l'élection d'un gouvernement conservateur à Ottawa, en septembre 1984. Comme l'indiquait succinctement le ministre des Finances, "les Sociétés de la couronne qui ont une valeur commerciale, mais ne répondent plus aux objectifs de la politique publique, seront vendues". La vente des sociétés de la couronne est apparue d'emblée comme faisant partie d'un mandat plus élargi tel que défini par les Conservateurs dans leur "Exposé économique et financier"; un mandat qui ne se borne pas à réduire la dette publique et à relancer la croissance économique, mais cherche surtout à "redéfinir le rôle de l'Etat".

Sans même attendre l'annonce d'un énoncé de politique détaillé, le ministre de l'Industrie déclara que tous les intérêts financiers de la compagnie de holding gouvernementale, la Corporation de Développement des Investissements du Canada (CDIC), dont les actifs représentent une valeur comptable de près de \$2 milliards, seraient mis aux enchères. L'initiative du ministre fut entérinée par la mise sur pied d'un groupe de travail ministériel sur la privatisation pour en coordonner la vente. De fait, au printemps 1986, le gouvernement fédéral s'était départi de près de 90% des actifs qu'il détenait dans la Corporation de développement du Canada, et avait vendu la société aéronautique De Havilland, le fabricant d'armes, les Arsenaux canadiens Ltée, et la compagnie de transport maritime, la Société des transports du Nord Ltée, sans oublier les offres d'achat pour procéder à la privatisation de trois autres sociétés d'Etat.

Cette remise en question du rôle de l'Etat dans le secteur économique, et plus spécifiquement du rôle de ses entreprises commerciales, n'est pas une démarche qui est propre au Canada seulement. Cette tendance à la privatisation a débuté en Grande-Bretagne avec l'élection en 1979 du gouvernement de Mme Thatcher dont le discours du Trône proposa de "réduire les propriétés d'Etat et de favoriser la concurrence en mettant celles-ci en vente". Toutefois, la privatisation ne devrait pas être perçue comme l'apanage des gouvernements néo-conservateurs. Dans l'Europe du début des

Jeanne Kirk Laux est professeure au département de science politique de l'Université d'Ottawa.

Traduit par Richard Cummings.

années quatre-vingts, deux préoccupations communes — une récession persistante et des compressions budgétaires — donnèrent naissance à un houleux débat politique sur les avantages et la practicabilité pour le gouvernement de garder sous sa coupe des entreprises le plus souvent déficitaires. De tous côtés, des gouvernements, certains pour des raisons idéologiques (la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne Fédérale) et d'autres pour des raisons pragmatiques (l'Italie, la Suède, l'Espagne), annoncèrent leur intention de "dénationaliser", de "privatiser" ou de "rationaliser" les avoirs de leurs entreprises, soit par des mises en vente directe, soit en cédant une partie de leurs actifs ou en fermant les entreprises non rentables. Maintenant que la France, apparente exception à la règle, est gouvernée par un parti voué à la dénationalisation, on est en droit de se demander quel avenir est réservé aux sociétés d'Etat.

Un examen attentif des expériences britannique et française nous permettra d'évaluer et de démarquer les limites d'une politique interventionniste dans le cadre de l'économie capitaliste. Dans cette recherche globale de nouveaux moyens de relancer la croissance et de recréer un climat propice à la concurrence, la France et la Grande-Bretagne ont emprunté des voies opposées en ce qui concerne l'équilibre nécessaire entre les secteurs publics et privé et le rôle des sociétés d'Etat. Le Thatcherisme propose un idéal néo-conservateur: diminuer l'intervention de l'Etat et favoriser les forces du marché au moyen d'un programme complet de privatisation des sociétés d'Etat. Le Mitterandisme propose, pour sa part, une vision social-démocrate: élargir le rôle de l'État en acquérant des industries concurrentielles au niveau international, afin d'assurer un contrôle maximal sur le développement industriel. En se faisant simultanément les champions des deux approches radicalement différentes, la France et la Grande-Bretagne ont attiré l'attention du monde entier sur leurs expériences respectives et ils ont ainsi délimité les paramètres du débat actuel sur le rôle des sociétés d'Etat ailleurs dans le monde.

L'expérience française

L'avènement au pouvoir de la gauche française en mai 1981, avec l'élection à la présidence de François Mitterrand et d'une majorité socialiste à l'Assemblée Nationale, engendra la volonté politique nécessaire à la réalisation de la vieille promesse des nationalisations. Peu après la formation d'un gouvernement de coalition socialo-communiste, le premier ministre mit de l'avant une série de propositions afin d'étendre la mainmise de l'Etat sur les grands ensembles industriels et les banques, tel que prévu dans le "Programme Commun" qui liait les deux parties en 1972. En adoptant la Loi sur les nationalisations le 11 février 1982, le président Mitterrand fit preuve d'une part de rigueur idéologique et liquida une dette politique. D'autre part, il constitua ainsi le secteur d'entreprises publiques le plus important en Europe occidentale; entreprises dont le gouvernement promit de faire l'instrument-clé d'une stratégie industrielle qui devait sortir la France de la récession.

Cette Loi sur les nationalisations permit à l'Etat français d'acquérir 100% des actifs (avec dédommagement) de 39 banques, deux institutions financières et cinq groupes industriels de premier ordre, parmi lesquels on retrouve les chefs de file des industries chimiques et d'équipements électriques, de même que les leaders des industries de la verrie et de l'aluminerie. En outre, par le biais de négociations avec certaines compagnies privées, le gouvernement socialiste étendit son entreprise sur d'autres secteurs importants tel l'armement. Ces acquisitions augmentèrent non seulement la taille du secteur public français, mais modifièrent la nature des avoirs d'entreprises du gouvernement en faveur des entreprises de pointe de la haute technologie et des industries transnationales plus compétitives. Afin de mieux illustrer l'importance des entreprises du secteur public, on peut comparer la part qu'elles occupent dans l'activité économique nationale, avant et après les nationalisations de 1982:

Employés	Investissements	Valeur ajoutée	Exportations
Avant 1982: 13%	29%	21%	11%
Après 1982: 16%	36%	28%	23%

(Référence: Haut Conseil du Secteur Public, Rapport 1984, Paris, La Documentation française, p. 13)

Le gouvernement Mitterrand a bel et bien utilisé ses avoirs d'entreprises pour mettre sur pied des plans sectoriels visant à rationaliser et moderniser l'industrie française. Cette restructuration a été réalisée dans l'industrie de l'acier, celle des produits chimiques et des métaux non-férreux et dans les industries de l'électronique de la construction navale et de la machinerie lourde — les entreprises d'Etat dominent dans les quatre premiers secteurs mentionnés.

Mais après seulement deux ans au pouvoir, les socialistes ont radicalement remis en cause leurs ambitions dans le secteur public; l'échec des politiques keynesiennes de la relance économique provoqua une crise politique à la suite de trois dévaluations successives du franc, et en mars 1983, la nomination du "technocrate" Laurent Fabius au poste de ministre de l'Industrie marqua les débuts d'une période d'austérité. Comme suite logique à ses nouvelles priorités macroéconomiques, le gouvernement socialiste appela de ses voeux la mise en pratique des principes de bonne gestion au secteur public. Il réduisit les subventions aux entreprises d'Etat déficitaires,

ferma les usines qui n'étaient plus rentables, minimisa la protection des emplois et recommanda aux gestionnaires de pondérer leurs décisions en matière d'investissements en fonction des critères de rentabilité et de concurrence internationale.

Dans son effort incessant pour réduire son déficit, le gouvernement français tenta de financer ses entreprises nationalisées au moyen de sources de financement parallèles, dont quelques unes pavèrent la voie à des accusations qu'il voulait procéder à des "dénationalisations silencieuses". On fit voter l'adoption d'un nouveau type d'action, le "titre participatif", qui est en réalité une action privilégiée ne conférant aucun droit de propriété, mais qui permet à son détenteur de recevoir un dividende fixe sur la moitié des sommes investies, et un rendement variable sur l'autre moitié. La firme Renault et quatre des cinq grands groupes industriels nationalisés en 1982 ont procédé à une émission d'actions destinées au grand public et à l'Etat. D'autres sociétés d'Etat sont même allées plus loin: la compagnie Saint-Gobain groupa les actifs et les opérations de sept de ses filiales et offrit une participation de 15% au grand public via le marché de la bourse.

L'impression générale que le dogme idéologique cédait de plus en plus au pragmatisme fut confirmée lorsque la ministre de l'Industrie, Edith Cresson, lors d'une entrevue donnée au populaire quotidien Libération au printemps 1985, déclara qu'elle n'avait pas de "religion" figée en ce qui concerne le dénationalisation. De telles modifications dans la politique industrielle, alliées à une approche de "laissez-faire" économique par rapport aux entreprises nationalisées, ont provoqué chez la gauche des grands cris de trahison, et chez la droite des appels allègres à la dénationalisation lors de la dernière campagne électorale. Le nouveau premier ministre, Jacques Chirac, déclara d'entrée en jeu au printemps 1986 son intention de dénationaliser bien que son ministre de l'Economie, des Finances, et de la Privatisation indiqua qu'il ne fallait pas s'attendre à des ventes aux enchères en bloc pour le moment. On procèdera plutôt à une privatisation progressive, en convertissant en premier lieu les actions non-volantes sur une période des cinq ans, afin de ne pas perturber trop gravement les marchés des capitaux en France. De toute facon, même si toutes les compagnies nationalisées en 1981-82 devaient être vendues, la France conservait l'un des secteurs publics industriels les plus imposants de toute l'Europe.

L'expérience britannique

Au contraire de la France, la Grande-Bretagne s'est plue à démontrer que l'Etat dans une société capitaliste peut réduire de façon radicale son rôle de producteur et d'investisseur dans le secteur industriel. Au cours de ses trois premières années au pouvoir, le gouvernement de Mme Thatcher fit voter une douzaine de lois qui sanctionnaient soit la vente des parts de l'Etat dans les entreprises commerciales ou encore libéralisait leurs monopoles statutaires afin de permettre une privatisation progressive. Bien que des

considérations d'ordre pragmatique, telle la réduction des emprunts du secteur public, aient certainement augmenté l'attrait de ce genre d'opération de désinvestissement, l'évolution actuelle de la politique britannique de privatisation a ses origines dans une idéologie néo-conservatrice qui rejette a priori la postulat qui prétend que l'Etat se doit d'intervenir pour assurer la croissance économique et les investissements. Le Conseil du Trésor, organisme responsable de la coordination du programme de privatisation, déclare dans l'une de ses brochures que le modèle britannique offre aux autres un exemple à imiter: "Bien que plusieurs des caractéristiques de la situation du Royaume Uni lui soient particulière, les raisons qui motivent la privatisation sont probablement les mêmes quelles que soient les différences entre les pays: désir d'augmenter la compétitivité et l'efficacité, et la croyance que les forces du marché libre sont mieux à même d'atteindre ces objectifs que le contrôle de l'Etat".

Que le parti Conservateur de Grande-Bretagne ait inclu la dénationalisation au sein de son programme électoral n'est guère surprenant. Depuis la guerre, l'alternance du pouvoir entre les partis Travailliste et Conservateur a entraîné l'alternance des discours promouvant la nationalisation ou la dénationalisation. On note cependant deux surprises dans l'évolution récente de cette dynamique. En premier lieu, le gouvernement Thatcher a mis à exécution sa menace de dénationalisation en vendant les avoirs de l'Etat sur une échelle qui dépasse tout ce qui avait été fait auparavant par les gouvernements Conservateurs. Depuis que le parti Travailliste était revenu sur sa décision de nationaliser l'industrie de l'acier dans les années cinquante, le discours du parti Conservateur avait fait place aux contingences de la realpolitik. Or, après son écrasante victoire lors de sa réélection en 1983, le gouvernement Thatcher a non seulement complété la vente des compagnies dans les secteurs stratégiques tel que British Aerospace et Britoil, elle a aussi étendu la privatisation à des secteurs tels les transports, les télécommunications et la distribution du gaz; secteurs considérés sacrosaints et donc intouchable du point de vue politique. Il faut cependant dire que les industries sous contrôle étatique constituent encore près de 6% du PNB britannique, en baisse par rapport à 10% au moment de l'élection de Mme Thatcher (Cf. la section spéciale du magazine "The Economist" du 21 décembre 1985, titée "Privatisation: Everybody's doing it, Differently").

En second lieu, en plus de vendre plus que prévu, le gouvernement Thatcher est passé du concept réactif de "dénationalisation" — ce qui est une façon de défaire ce qui avait été accompli par l'opposition — a un concept faisant partie d'un concept stratégique ouvert, la privatisation, qui intégra la vente des entreprises publiques au sein d'une stratégie plus vaste visant à refondre l'équilibre du pouvoir entre les secteurs privés et public en Grande-Bretagne. Tous les commentateurs britanniques soulignent le fait que le transfert des actifs détenus par l'Etat vers le secteur privé, apparaît n'être qu'un élément d'un programme qui promeut la sous-traitance de services publics en faveur de compagnies privées, l'instauration de frais

d'utilisation pour l'accès aux services gouvernementaux, et la libéralisation des monopoles statutaires afin d'introduire une concurrence au secteur public. La privatisation est, il va de soi, également une stratégie politique. Dès qu'on eut testé avec succès la réaction des investisseurs avec la plus importante émission d'actions de l'histoire britannique — quelque 6 milliards de dollars américains en actions pour British Telecom — on présenta un nouvel argument plutôt populiste pour justifier la privatisation: la création d'un "marché des capitaux pour le peuple" en attirant de nouveaux investisseurs particuliers (tactique dont on peut penser qu'elle aura pour effet de dissuader l'opposition Travailliste de refaire marche arrière si elle revenait au pouvoir).

Existe-t-il des limites à la privatisation? En soustrayant l'Etat du secteur industriel, le gouvernement de Mme Thatcher se trouvait confronté à deux types de restrictions: les limites inhérentes au marché et celles définies par les intérêts nationaux. Les contraintes du marché en ce qui concerne la privatisation découlent en premier lieu du principe bien simple que l'Etat en tant que vendeur doit attirer un acheteur. Ainsi, dans le secteur manufacturier où oeuvrent notamment des compagnies étatisées dans les industries de l'acier, de l'automobile, de la construction navale et des moteurs d'avion, des déficits structuraux ont rendu leur privatisation peu probable et après six ans de régime Thatcher, elles demeurent toujours propriétés de l'Etat. En réalité, la privatisation n'a pas été écartée mais seulement retardée, alors que le gouvernement nommait des gestionnaires plus coriaces, il se retira des activités non-rentables et s'apprétait, en 1986, à vendre des divisions de la British Leyland (Leyland Bus et Austin Rover). Le désir d'attirer des acheteurs a conduit le gouvernement à faire des compromis par rapport à son objectif initial de stimuler la concurrence. Les critique affirment que le gouvernement se laisse séduire par la promesse de gains immédiats ("vendant l'argenterie de la famille"1) plutôt que de se concentrer sur les moyens de réviser les mécanismes de régulation et de concurrence. Même les média d'information conservateurs ont réagi avec véhémence lorsque le gouvernement décida de se départir du monopole de la British Gas Corporation en 1986.

^{1.} Pour en savoir plus long sur la politique officieuse de la privatisation au Canada, les lecteurs apprécieront l'article de Christopher Waddell publié dans le Report on Business Magazine (avril 1986), "Crash-landing Crown Corporations" (pp. 50-56). Pour les questions d'ordre général sur le sujet, on consultera l'ouvrage suivant: Papers on Privatisation, de W.T. Stanbury et de Thomas E. Kierans, l'Institut de recherches politiques, Montréal, 1985. Il serait bon de mentionner en passant que plusieurs gouvernements provinciaux ont aussi présenté des programmes de privatisation, à savoir la Colombie Britannique (1979), la Saskatchewan (1982), l'Ontario (1985) et le Québec (1986).

Une autre caractéristique du marché — à savoir que n'importe qui en principe est libre d'y accéder — a conduit le gouvernement à définir ses propres limites de privatisation, en faisant l'acquisition d'une action nonvotante, connue sous le nom "d'action dorée", dans plusieurs compagnies. A titre de ministre responsable de la privatisation, John Moore a expliqué "qu'afin de préserver les questions d'intérêt national . . . le gouvernement conserve des pouvoirs spécifiques en ce qui concerne la propriété future, le contrôle ou la conduite des compagnies privatisées". Ainsi, dans le cas de Amersham International, Cable and Wireless et de Jaguar, les articles de la chartre d'association stipulent qu'aucun investisseur particulier (ou groupe d'investisseurs) ne peut contrôler plus de 15% des actions ordinaires alors que le droit de veto du gouvernement au moyen de ses "actions dorées" lui permet de s'assurer qu'il n'y aura pas de modification des articles de la chartre. Dans le cas de Sealink, la compagnie de traversiers opérant sur la Manche précédemment administrée par British Rail, sa vente à une filiale d'une compagnie américaine fut acceptée seulement lorsque le gouvernement spécifia que son "action dorée" obligeraient la compagnie à mettre ses navires au service du gouvernement britannique dans l'éventualité d'une guerre. Pour ce qui est de la British Aerospace, la participation étrangère fut limitée à 15% lors de la première émission d'actions en 1981. Et lors de sa privatisation totale en 1985, le gouvernement s'est ménagé une part spéciale afin de conserver ce plafond de participation étrangère, tout en se ménageant un droit de regard sur la nationalité des directeurs (des citoyens britanniques). Il a même le droit de nommer l'un des directeurs, compte tenu des engagements de la Grande-Bretagne envers ses autres partenaires européens du consortium Airbus.

La privatisation en tant que rationalisation

En examinant ce qui se passe ailleurs en Europe, on peut se demander: dans quelle mesure on s'est inspiré des expériences française et britannique. L'expérience française aura démontré aux démocrates sociaux que même après les nationalisations complètes des compagnies rentables dans des secteurs de pointe, la capacité d'un Etat d'atteindre des objectifs de politique industrielle au sein d'une économie mondiale dont la production, l'échange et le financement se sont nationalisés, demeure somme toute assez approximative. Au reste, les impératifs de survie électorale et de bonne gestion budgétaire empêchent la dilapidation de deniers publics peu abondants à des fins purement sociales sans égard aux rendements commerciaux possibles. De fait, d'autres gouvernements démocrates sociaux, dans les années 80, n'ont pas cherché à imiter la France en étendant la mainmise de l'Etat, mais ont plutôt commencé là où Mitterrand s'était arrêté, en tentant d'adapter leurs entreprises du secteur public selon les exigences d'une fiscalité en régression et en tenant compte des paramètres de la concurrence internationale.

Le cas espagnol

En 1982, après deux ans au pouvoir, le gouvernement socialiste de l'Espagne nomma un bureaucrate plutôt coriace à la présidence de la Société INI. Cette compagnie de holding contrôlée par l'Etat représentait alors près de 17% des investissements industriels totaux du pays par l'intermédiaire de ses intérêts majoritaires dans 66 compagnies et ses majorités de contrôle dans 187 autres compagnies et leurs 642 filiales. Les pertes élevées et le lourd endettement de plusieurs des compagnies formant la INI, commandait une nouvelle stratégie. Le principal objectif, tel qu'annoncé en 1984 dans le plan triennial de la compagnie INI était de désengager l'Etat des industries qui ne pourraient pas soutenir la concurrence internationale: "la position de la INI sera désormais celle de vendeur". Depuis lors, un programme de rationalisation a considérablement allégé les opérations; son but principal était de sortir le gouvernement des secteurs traditionnels, tels le textile, la construction navale, le roulement à bille, et de convertir certaines usines, par exemples dans l'industrie de l'acier, pour se concentrer sur la production de produits spécialisées. Le second objectif de rationalisation des entreprises du secteur public en Espagne est d'encourager les nouvelles industries censées être capables de faire face à la concurrence (l'électronique par exemple) au moyen de projets d'investissements commune et par le biais d'ententes sur les transferts de technologies. On encourage même le financement par l'intermédiaire du capital étranger.

Le cas italien

La réorientation de la gigantesque compagnie de holding étatisée de l'Italie, la IRI, s'est faite en fonction des critères de concurrence internationale et de rentabilité. Les pertes encourrues (durant la récession des années 70) par le conglomérat de plus de 600 compagnies qui forment la IRI et les fonctions budgétaires que ces pertes occasionnèrent au budget de l'Etat, incitèrent le gouvernement à faire volte-face et à adopter en 1982 une nouvelle stratégie qui visait à réduire les pertes, rationaliser les opérations et à attirer des fonds du secteur privé. Le gouvernement mit en place un nouveau président pour mener à bien ces nouvelles priorités, et moins d'un an plus tard, on avait recensé 13 sociétés d'Etat suceptibles d'émettre des actions destinées au grand public. Du point de vue du président, "la nécessité de la participation de l'Etat ne signifie pas l'étatisation complète des actifs des compagnies". La IRI s'est départie de ses "perdants", spécialement dans l'industrie de l'acier où l'on a fermé certaines usines et réduit les effectifs. Cependant, ce n'est pas la privatisation à grande échelle dont il est question: ce qui importe, c'est la rentabilité. Ainsi, des compagnies qui doivent émettre des actions sur les marchés de la bourse, l'Etat maintiendra une majorité de contrôle tout en profitant d'un influx de capital de l'ordre de 600 millions de dollars américains qui réduira considérablement les pressions sur le Trésor public. Pour développer les industries de haute technologie, les investissements étrangers sont bienvenus. On constate ainsi qu la Saipem, la compagnie d'ingénerie énergétique appartenant à l'Etat italien, a vendu 20% de ses actions, la plupart à des investisseurs étrangers, alors que le groupe électronique étatisé STET négociait trois projets communs avec IBM dans le secteur des micro-processeurs, de la robotique et des télécommunications.

A l'autre extrémité du spectre politique européen, le succès connus par le programme de privatisations britannique, a encouragé les gouvernements de droite en Allemagne et aux Pay-Bas à faire part de leurs objectifs identiques. Le retour au pouvoir des démocrates chrétiens en Allemagne Fédérale apporta des promesses de réduction du rôle de l'Etat dans le secteur industriel. Aussi, en 1984, le ministre des Finances présenta-t-il une liste de 11 candidats à la privatisation. De même, le gouvernement des Pays-Bas identifiait en 1982 14 compagnies devant être vendues et instaura un programme radical de privatisation qu'il présenta devant une commission interministérielle en 1985. Mais si l'expérience britannique démontre qu'il existe peu de limites au retrait de l'Etat du secteur de la production qui ne peuvent être franchies, surtout lorsque les circonstances politiques s'y prêtent, l'expérience ailleurs démontre que rarement sont-elles aussi favorables! En RFA, par exemple, les propositions de privatisation visent à réduire, plutôt qu'à vendre les intérêts du gouvernement dans onze groupes industriels, banquiers et du domaine des transports. Parce qu'il s'agit du gouvernement de coalition et parce qu'il n'est pas dirigé par une personnalité aussi énergique qu'en Grande-Bretagne, les tenants de la privatisation firent face à une véritable lutte politique. Les objections fusèrent, non seulement de l'opposition démocrate sociale, mais aussi des syndicats et des milieux nationalistes. Ainsi, par exemple, l'Union Chrétienne Sociale (CSU) de F.J. Strauss, l'un des membres de la coalition gouvernementale, ne souhaitait pas voir une si importante réduction de la participation du gouvernement dans la compagnie aérienne nationale Lufthansa. A vrai dire, l'initiative allemande de privatisation s'est avéré être très timide. Bien qu'on ait procèdé à la vente d'un certain nombre d'actions, en réduisant notamment de 43% à 30% la participation de l'Etat dans la compagnie de holding VEBA, ces ventes partielles, occasionnent des entrées de fonds pour le Trésor public sans pour autant changer de façon appréciable le rôle important joué par l'Etat dans l'économie allemande. Comme l'affirmait le Financial Times: "deux ans plus tard, le contrôle exercé par Bonn sur près de 900 entreprises n'a pas, à toutes fins pratiques, été modifié" (15 novembre 1984).

Les tendances futures

L'expérience européenne des années 1980, atteste que tous les gouvernements cherchent activement des solutions dépassant les canons des politiques keynesiennes, pour se sortir de la récession. Au sein de cette

recherche, on retrouve des partis politiques aux doctrines divergentes qui remettent en question à la fois le rôle général de l'Etat dans l'économie et son rôle spécifique de producteur et d'investisseur au sein des entreprises concurrentielles. Cependant, dans ses efforts pour trouver des voies parallèles, l'idéologie officielle — quelle soit socialiste ou d'inspiration néoconservatrice — s'est trouvée contrainte d'adapter toute nouvelle stratégie économique en fonction des exigences de la concurrence internationale et des compressions budgétaires. Si l'on fait exception de la Grande-Bretagne, ni la privatisation en bloc ni les programmes de nationalisations à grande échelle ne semble être les tendances de l'avenir. Au lieu de cela, on trouve des gouvernements qui tentent de réduire la taille de leur secteur public. brandissant la bannière de la rentabilité. Ils favorisent les investissements par l'intermédiaire de compagnies de holding et d'entreprises mixtes (privée et publique) qui offrent des possibilités d'accès à un financement extérieur, fournissent la flexibilité requise (étant habituellement hors de la portée de la surveillance parlementaire) et attirent l'expertise en provenance du secteur privé — trois conditions jugées essentielles pour assurer le succès commercial. Partout l'Etat actionnaire demeure et partout l'Etat cherche à se faire concurrentiel.

L'ardente et lourde bataille du libre- échange

par Jean-Pierre Gaboury

Nos relations avec les Etats-Unis et en tout particulier nos relations économiques ont toujours été une de nos préoccupations majeures, pour les raisons géographiques, historiques, économiques et politiques bien évidentes. Elles n'ont jamais provoqué chez nous que des réactions partagées, entre l'ouverture et la méfiance. A certains moments de notre histoire, elles se sont posées avec véhémence, notamment chaque fois que l'on a projeté de les modifier sensiblement, comme en 1879 avec la "politique nationale", ou en 1911 avec "l'entente de réciprocité", ou encore durant la dernière décennie avec l'Agence de tamisage des investissements étrangers et les autres mesures nationalistes du genre. Nous sommes présentement engagés dans une telle période d'intenses débats sur nos relations économiques avec notre puissant partenaire.

L'histoire donnera sûrement une place critique aux années quatrevingts, pour le référendum québécois, la loi constitutionnelle de 1982 et le projet de libéraliser l'ensemble des échanges commerciaux canado-américains du gouvernement progressiste-conservateur. Ce plan, au demeurant fort audacieux, vise à mettre sur pied une zone de libre-échange entre les deux pays (que le Premier ministre le reconnaisse publiquement ou non), c'est-à-dire une région au sein de laquelle les échanges commerciaux sont affranchis des barrières tarifaires ou autres. En effet, M. Mulroney écrivait clairement au Président Reagan en septembre 1985: "Le Canada veut négocier le plus grand nombre possible de réductions des barrières tarifaires et non tarifaires qui se révéleraient avantageuses pour les deux pays." Ce projet aura de toute façon un impact considérable sur notre société et il nourrit déjà une polémique qui s'étendra au cours des deux prochaines années.

Notre intention n'est pas d'évaluer les avantages ou les désavantages du libre-échange pour notre économie ou encore de nous interroger sur ses conséquences sociales et politiques pour notre société. Les études sur ces questions sont nombreuses et encore controversées et continuent d'alimenter les discussions. De toute façon, en pareille affaire les raisons économiques ou les considérations purement rationnelles n'auront pas nécessairement le dernier mot. En ce sens elle est hautement politique et les valeurs de

Jean-Pierre Gaboury est professeur au département de science politique de l'Université d'Ottawa.

chacun interviendront puissamment. Notre perspective est donc politique et nous voulons surtout montrer à quel point l'opération est périlleuse. En effet, elle fait face à des embuches considérables et partant sa réalisation est loin d'être acquise. Nous verrons quelques uns des obstacles qui l'attentent, en premier lieu (1) les conditions dans lesquelles se négociera l'entente puis ensuite nous nous pencherons sur (2) celles qui présideront à son acceptation et au Canada (3) et aux Etats-Unis.

1. Des négociations laborieuses

Parmi les nombreux facteurs qui influencent les négociations entre deux pays, nous en retenons trois, qui nous semblent pertinents et aptes à illustrer notre thèse: (1) la conjoncture, (2) la position respective des parties et (3) la complexité de la question.

1.1 Une conjoncture propice

En politique comme dans bien d'autres domaines la conjoncture joue un rôle capital. Combien d'hommes ou de femmes politiques réussissent ou échouent parce qu'ils sont arrivés au bon ou au mauvais moment? Combien de programmes politiques sont soumis aux mêmes aléas? Un projet comme celui qui nous préoccupe a besoin pour naître (et a fortiori pour se développer et pour réussir) de circonstances très favorables. D'ailleurs il jouit de plusieurs d'entre elles.

Les deux personnes clé de cette grande aventure entretiennent des relations personnelles étroites et sont profondément engagées à défendre le projet. Cela est loin d'être négligeable compte tenu de l'autorité respective du Premier ministre du Canada et du Président des Etats-Unis. Jamais les différentes propositions de restructuration des échanges commerciaux entre nos deux pays n'ont bénéficié d'une telle amitié et d'un tel engagement des deux chefs de gouvernement.

Le temps d'agir est compté. Il était même à peu près essentiel pour le succès de l'entreprise que le Congrès américain accorde à son Président le droit d'agir par "voie rapide". MM. Mulroney et Reagan ont jusqu'en janvier 1988 pour parvenir à une entente et alors, le premier sera pratiquement en période électorale et le deuxième, en fin de mandat. Ils ont donc peu de temps pour réussir la négociation et ils seront l'un et l'autre en position précaire pour faire accepter le tout par leur pays respectif.

L'histoire du libre-échange entre nos deux pays nous montre que les Canadiens ont jeté un regard favorable au libre-échange en période de difficulté économique, alors que les Américains y ont songé en période de prospérite (Granatstein, 1985:49; Reisman, 1984:43). Cela nous aide à comprendre pourquoi l'idée refait surface chez-nous à ce moment-ci et pourquoi nos voisins ne sont pas ou n'ont pas été jusqu'ici d'un enthousiasme débordant. La reprise économique, plus rapide aux Etats-Unis aidera peut-être les choses.

1.2 Des parties en déséquilibre

Les deux parties se présentent à la table de négociation dans une position bien différente. En premier lieu, l'enjeu n'est pas le même pour l'un ou l'autre rival. Pour le Canada, il est considérable, nos exportations vers les Etats-Unis représentant pas moins de 25% de notre production; alors que pour les Etats-Unis, il est plutôt médiocre, leurs exportations vers le Canada ne touchant que 2% de leur production. Il en résulte que le premier a beaucoup à gagner et inversement à perdre dans cette entreprise, tandis que le second n'en sera que faiblement touché.

En deuxième lieu, les attitudes des protagonistes sont fort différentes. Les Canadiens sont les demandeurs et partant dans une position de faiblesse (position fragile étalée ouvertement par l'ensemble de concessions préalables consenties par le gouvernement: investissements étangers, politique énergétique, NORAD, Libye, etc.) et d'autant plus qu'ils sont divisés (entre libre-échangistes et protectionnistes) sur l'opportunité même de leur démarche et naturellement sur leurs revendications spécifiques. Ils auraient pourtant grandement besoin d'un front uni et d'un leadership fort dans une aventure pareille. De leur côté, les Americains se montrent peu intéressés par toute cette histoire. L'enthousiasme de nos partenaires est tel que l'année dernière notre super négociateur, Simon Reisman, leur proposait de détourner les eaux de la Baie de James vers leur pays pour les amener à la négociation! En outre, ils penchent vers le protectionnisme et ils se méfient des Canadiens les trouvant agressifs, voire malhonnêtes: ["ils (les Canadiens) ne se présentent pas aux négociations les mains propres" (faisant allusion au porc, au poisson et au bois d'oeuvre) disait récemment le Sénateur David Pryor de l'Arkansas]. Ils seront donc vraisemblablement des négociateurs impitoyables, contrairement à l'idée que nous en avons généralement. Dans un tel contexte le Canada sera amené à faire des concessions, et, peut-on imaginer, des compromis de taille. Toutefois sa marge de manoeuvre sera fort étroite et il ne pourra céder beaucoup sans compromettre tout l'excercice.

Il faut toutefois reconnaître que nous nous lançons dans cette entreprise avec une meilleure préparation que nos adversaires. Tout est relatif, n'est-ce-pas! Nous nous préoccupons des relations canado-américaines beaucoup plus que nos voisins et depuis plus longtemps.

1.3 Une question épineuse

Les projets de libre-échange dont nous avons discuté avec nos voisins du Sud, celui de 1854, de 1911 et même de 1947 étaient simples. Ils ne portaient que sur l'échange de produits et le plus souvent que sur les matières premières. L'entente dont il est question maintenant touchera également et surtout les services (par exemple, les banques, les assurances, la construction, la gestion, etc.), secteur majeur de nos économies. Cela embrouille considérablement l'opération.

En outre, on ne cherchera pas seulement à éliminer les tarifs douaniers sur les produits (ceux-ci d'ailleurs sont devenus relativement peu importants

à la suite des mesures issues du GATT, ils ne touchent maintenant que 20% du commerce Canada-U.S.), on visera aussi et en grande partie la suppression des barrières non tarifaires. Ces dernières sont aujourd'hui les obstacles les plus importants aux échanges commerciaux entre ces deux pays. Elles sont multiples et en conséquences très difficiles à déterminer. Certaines ont un effet direct sur les échanges, comme les subventions aux exportations ou la priorité accordée à l'achat chez-nous; d'autres, plus subtiles n'ont qu'un effet indirect sur le commerce extérieur, comme les subventions au développement régional, les normes de sécurité ou d'hygiène, les permis, etc. En plus d'être cachées, ces barrières sont plus délicates à supprimer étant le plus souvent rattachées à des politiques nationales.

Il ne faut donc pas se surprendre si les protagonistes eux-mêmes en perdent leur latin. On l'a vu: pour certains les politiques sociales et culturelles ne sont pas "sur la table" alors que pour d'autres elles le sont bel et bien.

La tâche à réaliser au cours des prochains mois est donc considérable. Elle pose un véritable défi aux deux équipes de négociateurs qui se constituent, quelles qu'elles soient.

Donc, la négociation même d'une entente est problématique, mais une fois qu'elle sera réalisée il faudra qu'elle soit approuvée par les deux pays concernés. Cela également s'annonce ardu et au Canada et aux Etats-Unis.

2. L'assentiment canadien

L'accord conclu avec nos partenaires devra éventuellement recevoir l'agrément de la société canadienne. A ce sujet deux éléments auront un rôle déterminant: (1) l'opinion publique et (2) les provinces.

2.1 Une opinion publique chancellante

L'opinion publique canadienne a toujours été partagée quant à nos relations économiques avec nos grands voisins. Il y a d'une part, les libre-échangistes qui souhaitent que les relations commerciales entre les deux pays se développent sans entrave et qui ne voient dans tout cela aucun inconvénient. Il y a d'autre part, les protectionnistes qui veulent soutenir les entreprises canadiennes et qui craignent l'emprise américaine sur notre économie. Durant les années soixante et soixante-dix les derniers ont eu le haut du pavé et ont imposé une série de mesures allant de la "troisième option" à la politique énergétique. Les années quatre-vingts ont renversé ce rapport, les nationalistes ont perdu pied et les libre-échangistes ont pris l'initiative avec les résultats que l'on sait. Cela dit, le courant protectionniste n'est pas pour autant mort, il est encore fort dans les milieux syndicaux et intellectuels. Il reprend graduellement des forces avec le déroulement du débat que nous connaissons.

Les sondages montrent d'ailleurs que l'appui de la population à la démarche libre-échangiste s'effrite: en avril 1984, 78% de la population était favorable; en juin 1985, 65%; en novembre 1985, 58% et en février 1986, 54% seulement. Si cette tendance se maintient, le gouvernement aura



Pour mémoire

Canadä

II. Publications récentes du ministère (liste fournie par la direction des Programmes d'information au Canada).

1. Communiqués de presse

Nº 91 (21 juin 1985) Accord entre le gouvernement du Canada et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM) pour la coopération dans les utilisations pacifiques l'énergie nucléaire.

Nº 92 (21 juin 1985) Ouverture d'une Ambassade du Canada à Damas.

Nº 93 (24 juin 1985) Tragédie d'Air India.

Nº 94 (26 juin 1985) La tragédie d'Air India.

Nº 95 (28 juin 1985) Le Canada signe un accord avec la Force multinationale.

Nº 96 (28 juin 1985) Nominations diplomatiques.

M. Éldon Pattyson Black (59 ans), né à Montréal (Québec), est nommé Ambassadeur près le Saint-Siège.

M. Robert W. Clark (58 ans), né à Yorkton (Saskatchewan), est nommé Ambassadeur au Pakistan.

M. Victor G. Lotto (50 ans), né à Toronto (Ontario), est nommé Ambassadeur au Venezuela.

Mme Marion A. Macpherson (61 ans), né à Moose Jaw (Saskatchewan), est nommé Haut-commissaire en Zambie.

M. Archie D. McArthur (47 ans), né à Saskatoon (Saskatchewan), est nommé Ambassadeur en Equateur.

M. Daniel Molgat (50 ans), né à Sainte-Rose du Lac (Manitoba), est nommé Ambassadeur en Espagne.

M. Marc Perron (44 ans), né à Dolbeau (Québec), est nommé Ambassadeur en République arabe d'Egypte avec accréditation simultanée au Soudan.

M. François Pouliot (44 ans), né à Québec (Québec), est nommé Ambassadeur en Algérie.

M. Robert G. Woolham (53 ans), né à Toronto (Ontario), est nommé Haut-commissaire en Jamaïgue.

Nº 97 (27 juin 1985) Un appel commun à renforcer les Nations unies.

Nº 98 (28 juin 1985) Comité spécial mixte sur les relations extérieures du Canada.

Nº 99 (28 juin 1985) Le ministre à la recherche de l'excellence dans le secteur des exportations.

Nº 100 (2 juillet 1985) Détoumement de l'avion de la TWA: libération des otages.

Nº 101 (4 juillet 1985) Le ministre du Commerce extérieur rerid public le rapport du Tribunal canadien des importations sur l'industrie de la chaussure.

Nº 102 (6 juillet 1985) Nominations diplomatiques. Monsieur Serge April (41 ans), né à Québec (Québec), est nommé Ambassadeur au Sénégal. Monsieur Lucien Bouchard (46 ans), né à St.-Coeur-de-Marie, Lac St.-Jean (Québec), est nommé Ambassadeur en France. Monsieur Raymond A.J. Chrétien (43 ans), né à Shawinigan (Québec), est nommé Ambassadeur au Mexique.

Monsieur David S. McCracken (50 ans), né à Medicine Hat (Alberta), est nommé Ambassadeur au Koweit avec accréditation simultanée au Qatar.

Monsieur Aubrey L. Morantz (46 ans), né à Winnipeg (Manitoba), est nommé Hautcommissaire au Ghana.

Monsieur Anthony G. Vincent (45 ans), né à Beaconsfield (Angleterre), est nommé Haut-commissaire au Bangladesh.

- Nº 103 (8 juillet 1985) Politique du gouvernement canadien concemant les contacts sportifs entre le Canada et l'Afrique du Sud.
- Nº 104 (11 juillet 1985) Participation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la commémoration du dixième anniversaire de la signature de l'Acte final de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), à Helsinki du 30 juillet au 1 août 1985.
- Nº 105 (11 juillet 1985) Jeux de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française.
- Nº 106 (12 juillet 1985) Lettre au Ministre des Affaires étrangères, République d'Irlande.
- Nº 107 (15 juillet 1985) Coentreprise de production Champthai.
- Nº 108 (16 juillet 1985) Le ministre du Commerce extérieure annonce la signature d'accords avec la Chine.
- № 109 (18 juillet 1985) Le Canada adhére au code de l'OCDE sur les mouvements de capitaux.
- Nº 110 (19 juillet 1985) Le Canada présente au GATT ses vues préliminaires au sujet des prochaines négociations commerciales multilatérales.
- Nº 111 (22 juillet 1985) Expulsion d'un diplomate bulgare.
- Nº 112 (23 juillet 1985) Imposition de l'état d'urgence en Afrique du Sud.
- Nº 113 (29 juillet 1985) Le ministre Kelleher annonce la visite d'une délégation de membres du Congrès des États-Unis pour faire le point sur le commerce Canado-Americain du bois de construction.
- Nº 114 (31 juillet 1985) Traverse du Polar Sea.
- Nº 115 (9 août 1985) Nominations diplomatiques.

Monsieur Keith A. Bezanson (44 ans), né à Kingston (Ontario), est nommé Ambassadeur au Pérou avec accréditation simultanée en Bolivie.

Monsieur Wilmer J. Collett (55 ans), né à Brantford (Ontario), est nommé Haut-

commissaire au Nigéria avec accréditation simultanée en Sierra Leone. Monsieur Jacques Dupuis (57 ans), né à Ste-Anne de Kamouraska (Québec), est nommé Ambassadeur en Suisse.

Monsieur Bernard Dussault (42 ans), né à Montréal (Québec), est nommé Ambassadeur au Gabon.

Monsieur Gary R. Harman (56 ans), né à Winnipeg (Manitoba), est nommé Ambassadeur en Jordanie.

Nº 116 (14 août 1985) Fête de l'indépendance de l'Inde.

- Nº 117 (16 août 1985) Réunion du Comité Consultatif Canado-Vénézuélien.
- Nº 118 (20 août 1985) Commission mixte Canada-Argentine sur la coopération économique, commerciale et industrielle.
- Nº 119 (23 août 1985) Signature de la Convention des Nations Unies sur la prévention de la torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
- Nº 120 (23 août 1985) Le SEAE envoie un message au nouveau Groupe d'appui de Contadora se réunissant avec les ministres des Affaires étrangères de Contadora.
- Nº 121 (29 août 1985) Nominations diplomatiques.

 Monsieur William E. Bauer (59 ans), né à Welland (Ontario), est nommé Coordonnateur et Ambassadeur extraordinaire à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.
- Nº 122 (9 septembre 1985) Nomination du directeur du Centre culturel canadien à Paris.
- Nº 123 (30 août 1985) Signature de l'accord entre le Canada et la Nouvelle-Zélande relatif au transport aérien.
- Nº 124 (12 septembre 1985) Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures dirigea la délégation canadienne à la 40ième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Nº 125 (13 septembre 1985) Nominations diplomatiques. Monsieur J. Calbert Best (59 ans), né à New Glasgow (Nouvelle-Écosse), est nommé Haut-Commissaire à Trinité-et-Tobago. Monsieur Michel de Goumois (50 ans), né à Québec (Québec), est nommé Ambassadeur au Chili. Monsieur Carl E. Rufelds (52 ans), né à Winnipeg (Manitoba), est nommé Consul général à Milan. Monsieur Michael Shenstone (57 ans), né à Toronto (Ontario), est nommé Ambassa-

deur en Autriche et Représentant permanent et Ambassadeur au Bureau des Nations Unies à Vienne. Monsieur G. Douglas Valentine (53 ans), né à Calgary (Alberta), est nommé Ambassadeur en Arabie Saoudite.

- Nº 126 (13 septembre 1985) Visite du ministre britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth.
- Nº 127 (16 septembre 1985) Décès du Lieutenant-général E.L.M. Bums.
- Nº 128 (19 septembre 1985) Le ministre du Commerce extérieur facilitera l'apport de technologie étrangère au Canada.
- Nº 129 (19 septembre 1985) Le ministre du Commerce extérieur annonce la nomination du Président du Comité consultatif sur le commerce.
- Nº 130 (20 septembre 1985) Nomination diplomatique. Monsieur André Potvin (56 ans), né à St.-Jean (Québec), est nommé Ambassadeur au Guatemala avec accréditation simultanée au Honduras.
- Nº 131 (19 septembre 1985) Tremblement de terre au Mexique.
- Nº 132 (19 septembre 1985) Le Gouvernement du Canada affecte un million de dollars d'aide d'urgence au Mexique.

- Nº 133 (24 septembre 1985) Raid sud-Africain en Angola.
- Nº 134 (26 septembre 1985) Négociations commerciales Canado-Américaines.
- Nº 135 (26 septembre 1985) Lettre à Rod Murphy, député.
- Nº 136 (26 septembre 1985) Visite au Canada du ministre des Relations extérieures et du culte de l'Argentine.
- Nº 137 (26 septembre 1985) Nomination au Conseil des gouverneurs du CRDI.
- Nº 138 (27 septembre 1985) Le ministre du Commerce extérieur s'inquiète des conséquences qui pourrait entrainer une décision récente des tribunaux américains.
- Nº 139 (30 septembre 1985) Une firme canadienne obtient un contrat à la Barbade.
- Nº 140 (1 octobre 1985) Raid aérien israélien.
- Nº 141 (2 octobre 1985) Visite du secrétaire d'État américain George Shultz à Calgary.
- Nº 142 (3 octobre 1985) Importante initiative commerciale dans la région Asie-Pacifique.
- Nº 143 (3 octobre 1985) Conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce.
- Nº 144 (4 octobre 1985) Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prend la parole à la première réunion du Comité national de la coopération économique avec la région du Pacifique.
- Nº 145 (4 octobre 1985) Ouverture des nouvelles négociations commerciales multilatérales.
- Nº 146 (7 octobre 1985) Allocution du ministre Kelleher devant l'Association canadienne d'exportation, sur le thème des relations commerciales canado-américaines.
- Nº 147, (7 octobre 1985) Mort de citoyens israéliens.
- Nº 148 (8 octobre 1985) Déclaration sur la capture du Achille Lauro.
- Nº 149 (8 octobre 1985) Télégramme à M. Giulio Andreotti ministre des Affaires étrangères d'Italie.
- Nº 150 (11 octobre 1985) Nominations au conseil d'administration de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales.
- Nº 151 (15 octobre 1985) Visite du Mme Qian Zhengying, ministre des Ressources en eau et de l'Énergie électrique de la République populaire de Chine.
- Nº 152 (16 octobre 1985) Accès à l'information et protection des renseignements personnels. Révision des procédures ministérielles.
- Nº 153 (15 octobre 1985) Constatation préliminaire du département américain du Commerce sur le subventionnement de certaines framboises du Canada.
- No 154 (16 octobre 1985) Lettre à Pauline Jewett, député.
- Nº 155 (17 octobre 1985) La ministre des Relations extérieures dirigera la délégation canadienne à la vingt-troisième conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à Sofia.

- Nº 156 (18 octobre 1985) Visite au Canada de son excellence Jozsef Marjai Vice-Premier Ministre de la République populaire de Hongrie 19-31 octobre 1985.
- Nº 157 (24 octobre 1985) Message à l'occasion du 40ième anniversaire de la fondation des Nations Unies.
- Nº 158 (29 octobre 1985) Le ministre du Commerce extérieur visite la Nouvelle-Zélande et l'Australie.
- Nº 159 (29 octobre 1985) Neuvième session de la Commission bilatérale Canada/Tunisie.
- Nº 160 (30 octobre 1985) Le Canada désigne des observateurs aux élections du Guatemala.
- Nº 161 (31 octobre 1985) Le ministre du Commerce extérieur annonce la sortie d'une publication sur l'exportation.
- Nº 162 (31 octobre 1985) Réunion du groupe consultatif sur le désarmement et la limitation des armements.
- Nº 163 (31 octobre 1985) Contribution canadienne aux objectifs de la Compagne mondiale pour le désarmement.
- Nº 164 (1 novembre 1985) Lettre à L'Honorable Ed Broadent, C.P., député.
- Nº 165 (4 novembre 1985) De plus en plus de Canadiens obtiennent un passeport.
- Nº 166 (4 novembre 1985) Troisième rencontre de la Commission consultative conjointe Canada-ASEAN.
- Nº 167 (5 novembre 1985) Un groupe canadien d'entreprises en coparticipation emporte un contrat de gestion dans le secteur des mines au Ghana.
- Nº 168 (6 novembre 1985) Signature d'un compromis d'arbitrage entre le Canada et la France concernant le filetage à l'intérieur du golfe du Saint-Laurent par les chalutiers français immatricules à Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Nº 169 (14 novembre 1985) Rapport des observateurs canadiens aux élections du Guatemala.
- Nº 170 (15 novembre 1985) Éruption volcanique en Colombie.
- Nº 171 (15 novembre 1985) Nomination diplomatique. Monsieur Robert K. Joyce (62 ans), né à Dublin (Irlande), est nommé Chef de mission et Ambassadeur près les Communautés européennes, Bruxelles, Belgique.
- Nº 172 (18 novembre 1985) Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce sa décision de vendre les droits d'adhésion au Aberdeen Marina Club, Hong Kong.
- No 173 (20 novembre 1985) Nouvelle politique sur la chaussure.
- Nº 174 (21 novembre 1985) Le Canada designe des observateurs aux élections du Honduras.
- 6 Supplément à Perspectives internationales Nº 2 1986

- Nº 175 (22 novembre 1985) Nomination diplomatique. Monsieur Esmond U. Butler, C.V.O. (63 ans), né à Wawanesa (Manitoba), est nommé Ambassadeur au Maroc.
- Nº 176 (25 novembre 1985) Nomination du nouveau président de la Corporation commerciale canadienne (CCC).
- Nº 177 (27 novembre 1985) Participation du Canada à la dixième Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) 16-18 décembre 1985 — Dakar, Sénégal.
- Nº 178 (28 novembre 1985) Nomination de l'agent du Canada dans l'arbitrage concernant le filetage à l'intérieur du golfe du Saint-Laurent par les chalutiers français immatricules à Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Nº 179 (29 novembre 1985) Rapport des observateurs canadiens sur les élections municipales, législatives et présidentielles du 24 novembre 1985 au Honduras.
- Nº 180 (29 novembre 1985) Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rend en visite en Inde et au Pakistan.
- No 181 (2 décembre 1985) Le ministre du Commerce extérieur rend public le document "Les exportateurs canadiens et le commerce de compensation".
- Nº 182 (3 décembre 1985) Uπ prêt de la SEE appuie une vente de chaudières canadiennes à la Thaïlande.
- Nº 183 (3 décembre 1985) Réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord.
- Nº 184 (4 décembre 1985) Ratification de la Convention internationale des Nations Unies contre la prise d'otages.
- Nº 185 (4 décembre 1985) Importante initiative prise par le Canada aux Nations Unies en cas d'allégations d'utilisation d'armes chimiques.
- Nº 186 (6 décembre 1985) Nomination diplomatique.

 Monsieur Vernon G. Turner (55 ans), né à Toronto (Ontario), est nommé Ambassadeur en Union des Républiques Socialistes Soviétiques.
- Nº 187 (9 décembre 1985) Nomination d'un conseiller spécial sur les investissements auprès du haut-commissariat du Canada à Londres.
- Nº 188 (9 décembre 1985) Politique sur l'emploi des conjoints à l'administration centrale.
- Nº 189 (11 décembre 1985) Discours prononcé à New York par le Ministre James Kelleher.
- Nº 190 (12 décembre 1985) Réunion ministérielle préparatoire au Sommet francophone.
- Nº 191 (12 décembre 1985) Rapport des observateurs canadiens au deuxième tour de scrutin des élections présidentielles au Guatemala.
- Nº 192 (17 décembre 1985) Le président élu du Guatemala visite le Canada le 18 décembre.
- Nº 192 (18 décembre 1985) 25ième anniversaire de l'OCDE.
- Nº 193 (17 décembre 1985) Le Gouvernement canadien condamne un meurtre au Guatemala.

- Nº 194 (18 décembre 1985) Le Canada souhaite conclure un traite d'extradition avec l'Inde.
- № 195 (18 décembre 1985) Décès de Carlos P. Romulo ex-ministre des Affaires étrangères des Philippines.
- Nº 196 (19 décembre 1985) Nomination d'un conseiller spécial en placement à l'ambassade du Canada à Tokyo.
- Nº 197 (20 décembre 1985) Constatation préliminaire du département américain du commerce sur le subventionnement des produits tubulaires canadiens pour champs pétrolifères.
- Nº 198 (24 décembre 1985) Décision d'un tribunal américain en faveur de l'entrée du personnel assurant les services après-vente.
- No 199 (30 décembre 1985) Nominations diplomatiques.

 Monsieur George E.B. Blackstock (52 ans), né à Toronto (Ontario), est nommé
 Consul général à Munich.

 Madame Pierrette A. Lucas (45 ans), né à Montréal (Québec), est nommée Consul
 général à Philadelphie.

 Monsieur Michael C. Spencer (42 ans), né à Port Hope (Ontario), est nommé Consul
 général à Osaka.
- Nº 1 (3 janvier 1986) Constatation préliminaire du département américain du Commerce sur les subventions accordées pour le poisson de fond frais canadien de l'Atlantique.
- Nº 2 (7 janvier 1986) Visite en Afrique de l'honorable Monique Vézina ministre de Relations extérieures 7-17 janvier 1986.
- Nº 3 (9 janvier 1986) Le ministre du Commerce extérieur annonce la composition du Comité consultatif sur le commerce.
- Nº 4 (8 janvier 1986) Consultations annuelles des ministres des Affaires étrangères du Canada et du Japon.
- Nº 5 (10 janvier 1986) Délégation canadienne aux cérémonies d'inauguration du président du Guatemala.
- Nº 6 (13 janvier 1986) Le ministre Kelleher participe à la réunion des ministres du Commerce de la quadrilatérale, à San Diego.
- Nº 7 (13 janvier 1986) Nominations diplomatiques.
 Monsieur James K. Bartleman (46 ans), né à Port Carling (Ontario), est nommé Ambassadeur en Israël.

 Monsieur Jacques Gignac (57 ans), né à Shawinigan (Québec), est nommé Représentant permanent et Ambassadeur auprès du Bureau des Nations Unies à Vienne, Autriche.
 Monsieur Michael Shenstone (57 ans), né à Toronto (Ontario), est nommé Chef de la délégation et Ambassadeur aux entretiens des réductions mutuelles et équilibrées de forces à Vienne, tout en continuant à assumer ses fonctions en tant qu'Ambassadeur en Autriche, tel qu'annoncé en septembre 1985.
- Nº 8 (14 janvier 1986) Les Canadiens luttent contre l'apartheid.
- Nº 9 (15 janvier 1986) Relations entre le Canada et le Japon en matière de science et de technologie.

sûrement de la difficulté en janvier 1988 à imposer aux Canadiens l'accord de libre-échange qu'il viendra de conclure. D'autant plus qu'à ce moment là le gouvernement sera dans sa quatrième année de mandat et le sort de son projet sera inévitablement lié au sien. Le libre-échange est politisé, il est défendu par progressistes-conservateurs et il est combattu par les libéraux et les néo-démocrates. Si le gouvernement ne jouit plus de la faveur populaire au début de 1988 (et les derniers sondages montrent qu'il tire de la patte derrière les libéraux) le libre-échange périra avec lui, selon le scénario de 1911.

2.2 Des provinces présentes et divisées

Les provinces canadiennes n'ont jamais joué un rôle important dans la politique extérieure commerciale canadienne. On demandait parfois leur avis, mais elles n'avaient pas vraiment voix au chapitre. Il en sera tout autrement avec les négociations qui nous intéressent. Elles englobent, comme nous avons vu, les services et les barrières non tarifaires qui touchent directement les champs de compétence provinciales.

A Halifax en novembre dernier, les premiers ministres ont mis de l'avant le principe de "la participation entière des provinces aux négociateurs canado-américaines sur le libre-échange". Au moment d'écrire ces lignes le fédéral et le provinces sont encore en train de définir l'application de ce beau et grand principe. On peut néanmoins d'ores et déjà penser que leur participation aux négociations sera sans précédent dans l'histoire de notre fédéralisme. Il y a déjà un comité fédéral-provincial sur les négociations auquel siège des cadres des différents ministères intéressés. Ce comité, présidé par le négociateur fédéral, se réunit à peu près tous les mois et tient les provinces au courant de l'évolution du dossier. Il est question également de mécanisme pour assurer la participation des ministres et des premiers ministres provinciaux.

Les provinces ne seront probablement pas directement présentes à la table des négociations, le négociateur ne sera vraisemblablement pas responsable devant elles et elles n'auront sûrement pas à entériner officiellement l'entente, comme certains premiers ministres provinciaux le demandent. Ceci dit, elles seront certainement bien informées des négociations et elles auront ainsi l'occasion de les influencer. De toute facon, il est évident que certaines parties de l'entente ne pourront être mises en application que par les provinces. Au Canada, contrairement aux Etats-Unis, le fédéral ne peut légiférer dans un domaine de compétence provinciale pour donner suite à un traité signé avec une puissance étrangère (Robertson, 1985:41). Les provinces pourront donc, en pratique, faire échouer le pacte en refusant d'agir dans les matières relevant d'elles, par exemple, les subventions aux produits agricoles, la gestion des richesses naturelles, les quotas, etc. Le Président Reagan a bien saisi le problème, car il déclarait dernièrement que les provinces devront être "liées" à l'entente. Dans ces négociations, les provinces donneront au fédéral "autant de fil à retordre que les Etats-Unis" (Sharp, 1985:6).

L'expérience de la modification constitutionnelle de 1981-82 montre que le fédéral ne peut pratiquement pas agir dans un dossier important à l'encontre d'une majorité des provinces. En l'occurrence on l'imagine mal aller de l'avant si l'Ontario et le Québec s'y opposaient.

Et l'on pourrait parler du Parlement et des parlementaires qui peutêtre auront une quelconque influence en cette affaire.

L'acceptation d'une entente de libre-échange ne sera donc pas automatique au Canada, elle ne le sera pas non plus aux Etats-Unis où là-bas le Congrès est à surveiller.

3. Le consentement américain ou le Congrès récalcitrant

Aux Etats-Unis, c'est le Congrès qui exercera une influence décisive sur le libre-échange entre nos deux pays. La Constitution américaine, on le sait, confie au Congrès le pouvoir de réglementer les échanges commerciaux avec les pays étrangers. Il a un pouvoir propre en cette matière. S'il revient au Président de négocier les traités, ceux-ci doivent être entérinés par le Congrès, en l'occurrence par le Sénat à la majorité des deux tiers. Ce pouvoir du Congrès n'est pas théorique, loin de là. On sait par exemple que le Sénat refusa en 1919 de sanctionner le traité créant la Société des nations. Le Président n'est donc pas toujours en mesure d'imposer ses vues au législatif. C'est en fonction d'une loi du Congrès, U.S. Trade Act de 1984 que le Président Reagan peut mener les négociations de libre-échange avec notre pays.

L'attitude du Congrès envers notre projet de libre-échange est en conséquence capitale. Rappelons-nous que l'intérêt des congressistes américains pour le commerce extérieur est plus intense que déjà, puisque leur pays dépend de plus en plus de son commerce extérieur. Ainsi, à la fin des années soixante les exportations américaines ne constituaient que 4% du produit national, elles en représentaient 10% en 1981. Au surplus, depuis que les Etats-Unis accusent un déficit commercial avec l'étranger, 123 milliards en 1985, les parlementaires américains découvrent les vertus du protectionnisme. Retenons enfin que si au Canada ce sont les provinces qui représentent et défendent les intérêts régionaux, aux Etats-Unis c'est le Congrès et en particulier le Sénat (Finlayson, 1985:157).

Voilà donc le contexte dans lequel se présente notre fameux programme de libre-échange. A l'exemple du Premier ministre Mulroney à l'égard de ses provinces, le Président Reagan a promis de consulter les membres du Congrès au cours des négociations. Une telle consultation, même continue, on l'imagine, ne rend pas leur acquiescement inévitable. On peut et on doit s'attendre à tout. Nous savons d'ailleurs fort bien ce dont ils sont capables. Le Sénat n'a-t-il pas cassé en 1979 le traité sur les pêches de la côte Atlantique, fruit de deux ans de négociations entre nos deux pays? N'est-il pas venu à un cheveu de refuser au Président l'autorité de parler de libre-échange? Voilà donc un acteur à surveiller!

En conclusion on aimerait pouvoir annoncer les probabilités de succès de l'entreprise. Il faudrait être un politoloque bien naïf pour se permettre une telle facilité. Nous ne les connaissons pas, nous ne pouvons que les supposer. Nous avons, tout modestement, voulu montrer que le projet de libre-échange a de sérieux obstacles à franchir, tant au niveau de la négociation qu'au moment du consentement au Canada et aux Etats-Unis. Chacune de ces entraves peut fort bien le briser. Il s'agit donc d'une aventure dans le plein sens du mot, comme tout autre projet politique d'ailleurs. Dans de telles conditions si cette initiative réussit, le résultat ressemblera peu au projet initial. Peut-être, le Premier ministre Mulroney a-t-il d'autres raisons qu'électoralistes de ne parler que de "libéralisation des échanges".

Références

Finlayson, J.A., 1985. "Canada, Congress and U.S. Foreign Economic Policy" dans *The Politics of Canada's Economic Relationship with the United States*, D. Stairs et G.R. Winham, éd. Toronto: University of Toronto Press/Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada, p. 127-178.

Granatstein, J.L., 1985. "Free Trade between Canada and the United States, the Issue that Will Not Go Away" dans *The Politics of Canada's Economic Relationship with the United States*, D. Stairs et G.R. Winham, éd. Toronto: University of Toronto Press/Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada, p. 11-54.

Reisman, S.S., 1984. "The Issue of Free Trade" dans *U.S.-Canadian Economic Relations, Next Steps?* E.R. Freid et P.H. Treize, éd. Washington, D.C.: The Brookings Institution, p. 35-51.

Robertson, G., 1985. "The United States and Problems of Canadian Federalism" dans *Canada and the United States*, C.F. Doran et J.H. Sigler, éd. Englewood Cliffs: Prentice Hall, p. 9-44.

Sharp, M., 1986. "A Different Kind of Negociation" dans *Policy Options*, vol. 7, no. 3, avril, p. 5-7.

La foudre du ciel: la "doctrine-Reagan"

par Léonard Zamor

Ah! vraiment le printemps 1986 commençait bien. Il y avait dans l'air un "je-ne-sais-quoi" de revigorant. L'Index Dow Jones atteignait des sommets inespérés, le prix du pétrole était en chute libre . . .Même M. Reagan semblait en ressentir les effets. "Le président déborde d'énergie," déclare James Reston dans le New-York Times, "son langage est plus coloré et ses actions plus extrêmes." Il fallait trouver, à tout prix, le moyen de canaliser toute cette énergie. Mais comment? Pourquoi ne pas se tourner vers ses vieux ennemis que l'on charge depuis six ans de tous les péchés du monde?

".Ie suis un contra"

C'est devenu un rituel. Chaque année M. Reagan demande au Congrès de voter un budget pour fournir une aide militaire aux rebelles anti-sandinistes, aide sans laquelle l'Amérique toute entière tomberait sous la coupe de la "tyrannie communiste". Chaque année le Congrès tergiverse un peu et finit par donner son aval après quelques modifications au projet initial. Cette année toutefois la bataille s'annonçait plus difficile que d'habitude. M. Reagan voulait 100 millions de dollars pour que les contras puissent "continuer à exercer des pressions sur Managua" afin que les sandinistes acceptent de négocier. Les représentants, par crainte de se retrouver devant une nouveau Vietnam, se montrèrent un tantinet récalcitrants. C'est alors que l'administration Reagan décida de sortir l'artillerie lourde. Ne pas approuver l'aide aux contras, c'était faire le jeu des sandinistes et, partant, de la conspiration communiste internationale; le Nicaragua était un nid de terroristes soutenus par la Libye, les Brigades Rouges, la Fraction Armée Rouge et l'OLP. Toute la stratégie de Reagan reposait en effet sur le principe que l'on devait convaincre la nation américaine que les hordes terroristes rouges auraient tôt fait de conquérir le Texas si on ne les endiguait pas à la source. Et le président d'ajouter à la manière d'un Kennedy, la solennité en moins: "Je suis un contra".

Aussi, lorsque les forces sandinistes traversèrent la frontière du Honduras (ce qui n'était rien de neuf) pour y pourchasser les armées "contras", la Maison Blanche cria à "l'invasion" et fit, sans délais, voter par le Sénat une aide militaire d'urgence de 20 millions de dollars que le Honduras n'avait jamais réclamée, tout en ordonnant à des hélicoptères américains de transporter des troupes honduriennes à la frontière. Ce qui n'était pas sans rappeler l'incident du Golfe de Tonkin qui servit de prétexte à l'engagement

américain au Vietnam. En outre, la politique américaine contre le Nicaragua est des plus ambiguës. D'une part, Washington prétend que l'aide aux "contras" n'a pour but que d'exercer des pressions sur les sandinistes pour qu'ils acceptent de négocier; d'autre part, l'administration Reagan prétend que le Nicaragua représente un danger potentiel pour toute l'Amérique, un "cancer" (Schultz) que l'on doit extirper. Une telle politique ne peut inspirer confiance aux dirigeants de Managua. Ils ont toutes les raisons de se méfier d'une superpuissance qui les a voués aux gémonies, et qui dans ce conflit, s'érige à la fois en juge, en parti et . . .en jury.

Esprit de Genève, es-tu là?

Qu'est-il advenu de "l'esprit de Genève" qui annonçait une ère de coopération et de compromis entre les deux superpuissances? Depuis, l'Union Soviétique est redevenue "l'Empire du Mal" et continue aux yeux de la Maison Blanche à constituer "la plus grande menace pour la paix." Et pour envenimer un peu plus des relations déjà fort tendues, Washington prit des mesures aussi inutiles que provocatrices:

— En premier lieu, il somma Moscou de réduire, au cours des deux prochaines années, le personnel de la Mission soviétique à l'O.N.U. d'une centaine d'employés (de 275 à 170).

— Une semaine plus tard, des vaissaux de guerre américains pénétrèrent dans les eaux territoriales soviétiques dans la mer Noire.

— Quelques jours plus tard, malgré le moratorium soviétique et les protestations internationales, les Etats-Unis testèrent une bombe dans le désert du Névada.

Malgré ces faits, le Kremlin se retint de faire toute déclaration tapageuse. Certes TASS y alla de ses couplets habituels en pareilles occasions, mais M. Gorbatchov prolongea son moratorium au moins jusqu'au 6 août de cette année et fit de nouvelles propositions sur la réduction des armes nucléaires et classiques en Europe jusqu'à l'Oural. Si Moscou ne sait plus tellement à quoi s'en tenir avec la politique d'agressivité des Etats-Unis, il est clair que la confrontation avec la Libye, l'escalade en Amérique centrale et le durcissement de la politique envers l'URSS représentent diverses facettes d'une même politique tributaire de la vision manichéenne du monde du président Reagan. Il faut conjurer le Mal partout où qu'il se trouve. (Le Mal étant par définition incarné par tous ceux qui n'approuvent pas la politique des Etats-Unis.) Il ne s'agit plus seulement de "contenir" l'Union Soviétique et ses alliés, mais de les obliger à faire marche arrière (rollback). Cette nouvelle doctrine nous est présentée comme une "révolution démocratique" qui a pour but de combattre ou d'aider à combattre la "tyrannie communiste" partout dans le monde.

Savimbi et l'Angola

C'est dans cet esprit que vient s'inscrire l'aide à Jonas Savimbi qui mène depuis 10 ans avec l'appui de l'Afrique du Sud et de la CIA une lutte de guerilla contre le gouvernement formé par le Mouvement Populaire pour la

Libération de l'Angola (MPLA). Nouvelle cocluche des milieux conservateurs américains, M. Savimbi fit récemment un séjour remarqué à Washington (où il fut reçu comme un chef d'Etat) pour encourager le Congrès récalcitrant à lui donner une aide militaire de quelque 30 millions de dollars. Quels buts veut atteindre le gouvernement Reagan en soutenant Savimbi? Il ne s'agit certes pas défaire le gouvernement de Luanda. Soutenu par quelques 30 000 cubains, le MPLA ne sera pas facile à chasser militairement du pouvoir. Une telle entreprise demanderait des moyens financiers qui dépassent largement ceux dont il est question aujourd'hui. D'autre part, si l'aide américaine conduit irrémédiablement à une escalade de la lutte armée, elle ne pourra certes pas régler le conflit.

Pour justifier son aide, Washington nous sert le même argument que pour le Nicaragua. L'aide américaine à Savimbi aurait pour but de forcer les autorités du MPLA à négocier. Là encore, cet argument est tout à fait spécieux et ce pour deux raisons. D'une part, comme nous l'avons vu, l'aide à Savimbi n'augmentera que les pressions militaires contre le MPLA et non pas les pressions politiques. D'autre part, donner de l'aide à Savimbi ne provoquera pas — bien au contraire — le retrait des Cubains. C'est même le moyen le plus sûr de s'assurer qu'ils ne partiront pas. Une augmentation de l'aide à Savimbi ne peut en effet que provoquer une augmentation de l'aide cubano-soviétique.

Haro sur le "chien enragé"

Puis vint la Libye. Depuis son arrivée au pouvoir le gouvernement Reagan voulut régler son compte à ce colonel d'opérette qui prétendait tenir tête à l'Amérique. On se souvient du premier incident du golf de Syrte lorsqu'en août 1981 des F-14 américains abattirent deux avions de chasse libyens qui avaient eu l'audace de s'approcher trop près. Les Etats-Unis cherchaient manifestement la confrontation. Peu après la crise, la CIA prétendit que Khadafi avait envoyé un commando de tueurs aux Etats-Unis pour éliminer le président Reagan. Au démenti de Khadafi, Reagan répondit péremptoirement: "Nous en avons la preuve," clamait Reagan, "et il le sait." Jusqu'à présent, nous attendons encore que ce fameux commando se manifeste. Aujourd'hui, fidèle à sa pratique de démonisation de ses adversaires, Reagan a fait de Khadafi la source de toutes les activités terroristes. Khadafi est le "chien enragé" qui tuent des Américains comme d'autres escaladent le mont Everest: parce qu'ils sont là. Il est le cancer du monde que l'on doit éliminer à tout prix. Que la Libye finance et supporte divers groupes qualifiés à l'Ouest de terroristes (Mouvements de libération nationale comme l'African National Confrès, comme l'IRA ou divers groupuscules palestiniens qui veulent lutter au Liban ou ailleurs contre les Israéliens), on ne saurait le nier, mais ramener à lui toutes les activités terroristes comme s'il les dirigeait toutes de sa tente à Tripoli est pure mystification. Le terrorisme a plusieurs sources et plusieurs causes. Dans sa rage simplificatrice, le président des Etats-Unis, veut faire croire que celui-ci existe dans un vide, et est provoqué par la fureur d'un tueur maniaque qui attaque aveuglément les ressortissants américains et que la politique que les Etats-Unis mènent depuis quatre ans au Proche-Orient (soutient inconditionnet à Israël, refus de vente d'armes aux pays arabes, etc.) n'y est pour rien.

L'attaque contre la Libye, malgré son but avoué de s'attaquer au terrorisme, était avant tout prévue pour consommation interne. Le président voulait démontrer qu'il avait la solution au terrorisme dont étaient victimes nombre de ses compatriotes à travers le monde. En s'attaquant à la Libye, il pouvait montrer du muscle à fort peu de frais. En effet, si le gouvernement Reagan montre également du doigt l'Iran et la Syrie et a même récemment accusé ce dernier d'avoir orchestré l'attentat contre la discothèque à Berlin-Ouest (alors qu'il disait avoir la "preuve irréfutable" de la culpabilité de la Libye), il n'ose pas s'attaquer à eux. La Syrie n'est pas la Libye, son armée est mieux entraînée, son arsenal de missiles anti-aériens est redoutable et de plus, elle a conclu un accord d'assistance militaire avec l'URSS.

La Libye est manifestement le plus faible maillon de la chaîne. Elle n'est peuplée que de trois millions d'habitants, son armée est assez mal entraînée et son arsenal militaire, s'il est abondant, est plutôt primitif par rapport aux forces américaines. Ainsi donc, les Etats-Unis ont préféré frapper le pays qui ne pouvait pas riposter sinon que par des invectives et des menaces que personne ne prend au sérieux.

Mais il y a plus grave. Que dire de l'insoutenable hypocrisie du président Reagan qui, d'une part prétend punir les terroristes pour des raisons morales et qui, d'autre part promeut l'aide à des terroristes, aux contras pour qu'ils continuent à s'attaquer à des enseignants, des médecins, des agriculteurs et des coopérants étrangers . . .? Il est vrai que pour M. Reagan il existe d'une part les "terroristes" qui s'opposent à notre politique à coup de bombes, et de l'autre les "combattants pour la liberté" qui nous aident à la mettre en oeuvre avec les mêmes méthodes. Concept élastique entre tous, le terrorisme semble avoir sa propre logique.

De tous côtés, les Etats-Unis semblent avoir renoncé à la diplomatie. La confrontation ouverte est devenue pour le gouvernement Reagan le seul moyen de conduire la politique internationale. Mélange de sentimentalité, de pharisaïsme, d'apitoiement sur soi-même, et d'héroïsme de Café du Commerce, ce que l'on appelle la "doctrine-Reagan" a su certes flatter l'ego blessé de nombre d'Américains et assure à court terme le président d'une certaine popularité. Cette politique toutefois n'est pas sans comporter quelques scories dont les effets se feront sentir tôt ou tard. L'usage de la force de la part de Washington ne peut qu'exacerber le fanatisme des groupes extrémistes partout au Proche et au Moyen-Orient. D'autre part, comme l'intervention américaine au Liban l'a démontrée il y a trois ans, une politique erronée ne devient pas plus juste lorsqu'on fait intervenir la force. En outre, Washington risque de s'aliéner de plus en plus la plupart de ses alliés européens qui croient encore à la diplomatie. Qui qu'il en soit nous pouvons tout de même regretter que l'Etat le plus puissant du monde ait à sa tête un personnage aussi scandaleusement simplificateur et qui confond démonologie sélective et diplomatie. Il est aujourd'hui question des moyens de combattre le terrorisme d'Etat. Mais que peut-on faire pour débarrasser le monde du crétinisme d'Etat?

Le parlement latino-américain prend position sur la question de la dette

par José Robinson

Des législateurs de 15 pays latino-américains se sont réunis à Montevideo, Uruguay, en 1985, et y ont conclu que la dette extérieure de la région était impossible à payer dans les circonstances présentes, et que le problème devait être résolu par des négociations politiques collectives avec les créditeurs nord-américains.

Du 10 au 13 octobre, 150 sénateurs et députés ont étudié la question de la dette de 360 milliards de dollars de l'Amérique du Sud, centrale et hispano-antillaise. Dans leur déclaration finale, la Déclaration de Montevideo, ils ont exprimé le consensus régional, selon lequel la "dette extérieure latino-américaine est impossible à payer selon les conditions présentement imposées aux débiteurs. La payer représenterait un grand risque pour la paix sociale et la stabilité du système démocratique de la région."

Cette session spéciale du Parlement latino-américain a été inaugurée par le Président de l'Uruguay, Julio Maria Sanguinetti, qui a souligné le lien qui existe entre les droits humains et la justice économique. "Il ne pourra pas y avoir une pleine affirmation des droits humains en Amérique latine s'il n'y a pas, en même temps, de droits économiques pour nos pays," a déclaré Sanguinetti.

Le concept des droits économiques a été développé par le Président du Parlement latino-américain, l'Argentin Luis León, qui a déclaré qu'il serait impossible de développer des démocraties fortes en Amérique latine tant que la richesse mondiale continuerait d'être accumulée par la moitié septentrionale du monde.

Pour León, les politiques du Fonds monétaire international constituent des actes d'agression et d'intervention qui minent la souveraineté latino-américaine et menacent les nouvelles démocraties dans la région. Tandis que les États-Unis poursuivent leurs investissements dans la course aux armements, a expliqué León, les pays latino-américains n'arrivent pas à surmonter la grave crise économique qui les affecte.

Les participants à cette session spéciale étaient l'Argentine, la Bolivie, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, le Chili, l'Equateur, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, Panama, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et le Vénézuela.

José Robinson est pigiste. Il visite régulièrement l'Amérique latine. Il travaille pour l'ALDHU, l'Association latino-américaine pour la défense des droits de la personne.

La solution proposée par les participants est de traiter la dette comme un problème politique que les pays latino-américains doivent traiter collectivement, en exigeant des négociations conjointes entre les gouvernements des États créditeurs et débiteurs. La Déclaration de Montevideo appelle à une recontre des présidents latino-américains, afin de coordonner les posi-

tions régionales avant de telles négociations.

Afin de trouver une solution à la crise de la dette, le Parlement latinoaméricain croit qu'il doit y avoir une réduction effective du principal et de l'intérêt. Le Parlement a demandé un rééchelonnement réaliste, permettant que les paiements soient effectués selon une marge préétablie des revenus d'exportation. Et afin d'augmenter les exportations latino-américaines, d'ajouter les signataires de la Déclaration de Montevideo, les pays développés doivent éliminer le protectionnisme et établir de justes prix pour les matières premières en provenance d'Amérique latine.

Les délibérations ont été suivies par deux observateurs du Parlement européen. Les politiciens américains n'ont pas été invités, a expliqué un des organisateurs, "parce que nous devons parvenir à un accord entre nous

avant de nous adresser à des gens de l'extérieur".

Gyouse Lygios et Carla Barbarella, les deux observateurs européens (d'Italie), ont décrit le Parlement européen comme un "allié" pour le Parlement latino-américain, réitérant son soutien aux droits civils et humains et son engagement envers la recherche d'une solution équitable du problème de la dette.

Les parlementaires latino-américains ont aussi critiqué les conclusions de la dernière rencontre du Fonds monétaire international, à Séoul, en Corée du Sud, dont les suggestions pour diminuer la crise étaient "tardives, insuffisantes et égoïstes". Selon les représentants latino-américains, les mesures approuvées à Séoul "éteignent les espoirs de 300 millions de Latino-américains et de nombreux autres habitants du tiers-monde".

En analysant la conférence de Montevideo, l'hebdomadaire *Periodista*, de Buenos Aires, a conclu que la rencontre avait été hautement représentative de tous les secteurs de la société latino-américaine. *Periodista* estime que parmi les parlementaires présents, environ 30 pour-cent étaient de la gauche, 20 pour-cent des nationalistès ou des populistes, 5 pour-cent des sociaux-démocrates et pas moins de 45 pour-cent des conservateurs et des politiciens de droite. Quatre-vingt pour-cent des pays latino-américains étaient représentés à cette conférence.

L'Amérique latine, a conclu le Parlement, est une zone dénucléarisée par la volonté de ses peuples. Pourtant, des armes nucléaires sont emmagasinées sur les bases britanniques des Iles Malouines et sur les bases américaines de Puerto Rico. Et le gouvernement chilien a négocié l'installation d'une base militaire sur l'Île de Pâques, qui pourrait être utilisée en cas de conflit nucléaire. Toutes ces initiatives, selon la Déclaration de Montevideo, sont fondamentalement contraires à l'esprit de l'Amérique latine, et violent les dispositions du Traité de Tlatelolco concernant l'implantation d'armements nucléaires dans la région.

La Pravda: Mode d'emploi

par Léonard Zamor

Son allure est austère, ses articles ennuyeux comme le programme du Parti — n'est-elle pas que cela, après tout? la Pravda (la Vérité) est l'Organe du Comité Central du PCUS. A sa Une, là où les journaux occidentaux font place soit aux nouvelles internationales, soit au sensationalisme, on retrouve la triste quotidienneté de l'économie planifiée: on se targue que "Le Plan quinquennal a été rempli" dans un domaine particulier, on rappelle aux ouvriers leurs "devoirs socialistes" ou encore on célèbre les "ouvriers de chocs", les "trayeuses de lait d'avant-garde", et les "héros du travail socialiste". L'analyse politique y prend des airs de procès-verbal: "Le XXVIIe Congrès du PCUS a ouvert de nouvelles perspectives à notre pays".

Pour toutes ces raisons, la Pravda a fort mauvaise presse dans les milieux journalistiques occidentaux. On y voit l'archétype même du journal asservi à l'Etat, du journal dans lequel l'épithète est substituée à l'analyse, l'euphémisme ou le silence à la critique. Toutefois, si on parle beaucoup de la Pravda, peu d'observateurs occidentaux peuvent la consulter directement, ne connaissant pas le russe. Toutefois, cette barrière langagière est aujourd'hui chose du passé. Il existe en effet, depuis quelques mois, des versions française, allemande et anglaise de la Pravda qui nous invitent à nous "prendre pour un Russe".

Si les barrières langagières sont désormais inexistantes, il ne reste pas moins vrai que le lecteur occidental risque de se trouver désorienté par le style et les tics de la Pravda. D'où la nécessité de ce mode d'emploi qui tentera de guider le lecteur à travers les dédales de l'Organe du Comité Central.

La Pravda est le seul quotidien en Union Soviétique à s'exprimer officiellement au nom du Comité Central du PCUS. Avec plus de douze millions d'exemplaires quotidiennement diffusés dans une centaine de pays et ses dix millions d'abonnés, elle est, sans conteste, le journal le plus acheté au monde, et probablement le . . .moins lu. Nombre de Soviétiques, en effet, lui préfèrent Izvestia qu'ils considèrent plus facile à lire, moins austère et plus "humain" et se servent de la Pravda comme . . .papier d'emballage.

Fondé par Lénine en 1912, la Pravda comporte généralement six pages (huit pages le lundi depuis six ans), elle coûte quatre kopecks (env. 7 cents, les traductions en vente dans les pays occidentaux coûtent env. 2 dollars) et ne contient pas de publicité. Décorée à trois reprises: deux fois de l'Ordre de Lénine (la première fois en 1945, la seconde en 1962 à l'occasion de son

cinquantième anniversaire) et une fois de l'Ordre de la Révolution d'Octobre (1972), elle arbore fièrement ses médailles à la une. Bien qu'étant l'Organe du Comité Central, celui-ci n'a officiellement aucun droit de regard sur le contenu du journal. En fait, seulement 5% des textes publiés dans la Pravda émanent du C.C.; près de 60% des articles sont rédigés par des collaborateurs extérieurs au journal. Tous les articles doivent cependant être approuvés par les fonctionnaires du "Glavlitt" (Administration Suprême par la Protection des Secrets d'Etat dans la Presse). On n'est jamais assez prudent.

C'est au quatrième étage de l'édifice situé au 24 rue de la Pravda qu'a lieu chaque jour entre 14 et 15 heures la conférence de rédaction de la Pravda. Aux environs de 18 heures, les matrices sont expédiées par avion à divers points d'impression dans les quinze républiques. Pour les grandes villes de l'Ouest (Moscou, Leningrad, Minsk, Kiev. . .), la copie finale est

prête aux environs de minuit.

Le journal emploi de 17 000 personnes dont environ 4 000 oeuvrent à la rédaction. L'employé de la Pravda est un être priviligé. Outre son salaire assez élevé (un rédacteur reçoit jusqu'à 4 roubles, soit environ 7 dollars, la ligne!) il lui est également possible de louer des appartements à prix modique. Il a aussi à sa disposition une maison de repos, des datchas, un hôpital, de même qu'un club qui comprend cinémas, théàtres, terrain de football, piscine, courts de tennis, etc.

La Pravda: mode d'emploi

Les informations les plus utiles que l'on puisse tirer de la Pravda concernent tous les rouages de l'appareil d'Etat, les activité économiques, sociales et culturelles, ainsi que la politique extérieure. Le lecteur chevronné de la Prayda commence à la lire par la dernière page (en fait, c'est à rebours que ce journal se lit le mieux). C'est la moins ennuyeuse. On y trouve principalement les informations culturelles et sportives, les programmes de la radio et de la télévision ainsi que les dépêches de TASS provenant de diverses régions de l'URSS. Il arrive également que l'on y publie des nouvelles ou des petits morçeaux de prose. Le page cinq est consacrée à "l'information internationale". Le côté gauche (bien entendu) est le plus souvent réservé aux pays amis ou "frères". La chronique "des pays du socialisme" publie une série de courtes dépêches de correspondants du journal. Le côté droit, pour sa part, est consacré aux nouvelles des pays "capitalistes". La dernière colonne étant réservée au commentateur du jour. En page quatre, on trouve des articles de fond sur divers aspects de la société soviétique (l'éducation, la circulation automobile, la littérature, l'économie . . .). La page trois est consacrée dans sa totalité à la politique intérieure. On y publie entre autres les déclarations et les discours officiels des membres du C.C. Environ une fois par semaine, cette page fait une large place à plusieurs des quelques 200 lettres de lecteurs que reçoit quotidiennement la Pravda. Ces lettres proviennent de tous les coins le l'URSS. Les lecteurs y font état des manquements du "miracle socialiste" dans leur région, de la corruption, de l'incompétence des potentats locaux. etc. Souvent à la réception d'une de ces lettres la Pravda dépêche sur les lieux un journaliste-enquêteur qui doit aller au fond des choses.

Plus importante pour les fonctionnaires que pour le grand publique, la page deux est consacrée aux nouvelles de la vie du Parti. La première page, elle est avant tout consacrée aux affaires intérieures (particulièrement aux succès dans l'industrie et dans la vie ouvrière) et à l'éditorial qui occupe les deux colonnes de gauche. Qu'il porte sur la production industrielle, la littérature, l'agriculture, etc. il est construit suivant un plan quasi-invariable: la première partie mettra de l'avant les grandes réussites du gouvernement on nomme les "critiques constructives". L'éditorialiste mettra alors l'accent sur la détérioration des branches importantes de l'économie, les lenteurs de la bureaucratie, l'incompétence et la négligence des cadres, le gaspillage, les relâchements, etc. Terminant son article sur une note optimiste, il enjoindra les autorités locales de remédier à ces états de faits déplorables. La Pravda est le journal par excellence de la formule figée, passe-partout. Par exemple, la visite d'un chef d'Etat d'un pays socialiste sera à tout coup qualifiée de fraternelle, tandis que celle d'un chef d'Etat d'un pays occidental sera qualifiée d'amicale.

La Pravda fait une large place à l'iconographie (photographies, dessins, caricatures). En première page, on trouve les indéracinables photos d'ouvriers "d'élites" ou de "choc", ou encore de membres éminents de la littérature, de l'industrie et de l'armée. Dans les pages intérieures, on trouve nombre de photos célébrant les succès de l'industrie ou des travaux publics (l'inauguration d'une nouvelle usine, d'un canal, la construction d'un barrage . .), ainsi que certains aspects de la vie culturelle et folklorique des peuples de l'URSS. Les caricatures, pour leur part, sont presque toujours anti-américaines.

Ouelle vérité?

La Pravda simple organe de propagande? La réalité est plus complexe. Pour être l'Organe du Comité Central, la Pravda n'est pourtant que le porte-parole béat de la "Vérité" gouvernementale. Souvent irrévérencieuse, elle fait rarement des passe-droits. C'est avec la même vigueur qu'elle interpellera le ministre jugé incompétent, le fonctionnaire tire-auflanc, et le directeur d'usine qui n'a pas rempli les obligations dictées par le Plan ou qui refuse de rectifier les fautes commises. Et c'est avec une certaine alacrité qu'elle fera état des sanctions imposées aux potentats incompétents ou corrompus.

Cette mise en exergue de certaines faillites du système possède à la fois un caractère éducatif et . . . dissuasif. C'est justement ce qui fait de la Pravda (et de la presse soviétique en général) une institution, qui pour être en liberté surveillée n'est pas moins puissante: D'une part, elle se fait porteparole des directives gouvernementales et, d'autre part, de par ses nombreuses critiques, de par les signaux d'alarme qu'elle lance de temps à autres, elle joue le rôle de contre-poids et, osons le mot, d'une opposition sans laquelle la société soviétique serait engoncée dans un statisme absolu.

Conseil des ministres

Le bureau oval de la Maison Blanche. Le président est entouré de quelquesuns des membres de son Cabinet et de ses conseillers.

"C'est formidable! Ma popularité augmente après chaque action," dit le président en se frottant les mains. "Mais, soit dit entre nous, Casp, depuis plus d'un mois, nous n'avons attaquer aucun pays ni frotter les oreilles d'aucun dictateur communiste avec nos bombes; notre flotte est silencieuse, nos canons sont silencieux Tu ne crois pas que nous risquons de paraître un peu mou?"

"Ne soyez pas trop dur sur vous-même, M. le président. Après tout vous avez menacé la Syrie et l'Iran de votre foudre. Faites donc une petite

pause, sir."

"Nos ennemis ne se reposent pas, eux. Que fait notre bon ennemi Mike? A-t-il osé mettre de l'avant encore une fois ses dangereuses proposi-

tions pour le désarmement?"

"Oui, M. le président," répondit G. Schultz, "aujourd'hui encore, il a remis ça. Mais nous avions déjà rejeté sa proposition . . . hier. Nous sommes de plus en plus prompt dans le domaine du rejet."

"Mais l'avions lu au moins," demanda le président désireux d'assurer

ses bases.

"Oui, pour une fois. Au cas où il avait voulu nous prendre au dépourvu avec des propositions criminelles comme par exemple: dissolution de l'Armée Rouge et du Pacte de Varsovie, réinstallation du Tzar sur le Trône, nous serions mal venus de dire qu'il ne s'agissait de 'rien de nouveau'."

"Foutaise, Georges! Aujourd'hui nous pouvons tout nous permettre. We are standing tall again. Nous négocierons avec l'Empire du Mal que lorsqu'il sera totalement désarmé et viendra ramper à nos pieds."

"Oui, mais nos alliés vont encore nous accuser de ne pas vouloir

négocier de bonne foi."

"Ceux qui nous montre d'un doigt accusateur ne méritent pas d'être nos alliés. S'ils continuent ainsi nous allons nous retirer de l'Europe. Heureusement que nous avons Maggie . . . Comment avance notre guerre économique avec le Canada et le CEE?"

"Les Canadiens continuent à pratiquer leur terrorisme économique en subventionnant frauduleusement leurs bûcherons et leurs pêcheurs. Nous avons lancé un ultimatum à la CEE. Si elle continue à bloquer nos exportations de maïs et de soja, nous allons riposter." Le président se frotta de nouveau les mains: "C'est très bien comme ça. Si on ne nous aime pas, on doit au moins nous craindre. Non, mais! Aucune nouvelle du chien enragé?"

"Non, la CIA n'a pas réussi à fabriquer la preuve que la Libye était responsable de l'attentat à Madrid, de la criminalité dans nos rues, et du

sabotage de notre programme spatial."

Le président devint rouge de rage. "La CIA est formée d'une bande d'incapables. Si elle ne nous livre pas la 'preuve irréfutable" de la responsabilité de Khadafi, nous allons lui envoyer les F-111. Je suis sûr que Maggie sera prête à collaborer encore une fois avec nous."

Le Canada à Dieppe



T. Murray Hunter

... avec un avant-propos de C.P. Stacey et onze tableaux en couleurs, peints par Charles Comfort, Lawren P. Harris et six peintres de guerre de l'Allemagne.

Disponible dans les libraíries ou directement de l'éditeur. 302-150 rue Wellington Ottawa, Ontario K1P 5A4 1-613-238-2628

BALMUIR 800X PUBLISHING LTD.

MUSÉE NATIONAL DE L'HOMME

DOCS
CA1 EA I56 FRE
no 2, 1986
Perspectives internationales. -43205151